Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs !

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Suite de la page 25

Urbanisme, travaux publics et voirie – Le conseil municipal a déposé un avis de motion et le premier projet de règlement omnibus visant à intégrer directement les normes encadrant les hébergements touristiques de courte durée (de type Airbnb) au règlement de zonage. Comme l'a précisé la direction générale, cette modification permettra de rationaliser le traitement administratif des demandes tout en restreignant et en encadrant plus strictement la prolifération de ce type de résidences sur le territoire de SADL. Une assemblée publique de consultation sera organisée à la suite de l'adoption officielle du premier projet de règlement.

En réponse à la question posée lors de la dernière séance du conseil municipal concernant l'accessibilité universelle du nouveau café, il a été confirmé qu'une rampe d'accès pour personnes handicapées est bel et bien intégrée aux plans du projet.

À la suite d'une séance d'information publique tenue le 19 octobre 2026, le projet de rénovation de l'hôtel de ville poursuit son cours, d'autant plus que le conseil municipal a confirmé le maintien d'une subvention gouvernementale couvrant 65 % de la valeur des travaux. Dès que ce chantier sera complété, la réalisation de la nouvelle bibliothèque s'amorcera dans la foulée. La même firme d'architectes a d'ailleurs été mandatée pour en effectuer l'évaluation et l'étude de faisabilité.

Les élus municipaux ont approuvé le principe de remplacer l'installation septique de l'hôtel de ville, vieille d'une trentaine d'années, et de mettre à niveau le système de gestion des eaux usées du garage municipal. Ces travaux, pour lesquels une somme préliminaire de 115 400 $ a été retenue aux fins de la planification budgétaire, seront coordonnés directement avec la rénovation de l'hôtel de ville.

En prévision de la saison hivernale 2026-2027 et de l'entrée en fonction d'un nouvel entrepreneur en déneigement, la Municipalité a octroyé les contrats d'approvisionnement suivants (montants avant taxes) aux plus bas soumissionnaires conformes : 64 775 $ à Excavation R.B. Gauthier, pour l'approvisionnement et la livraison de sable abrasif; 54 864 $ à Compass Minerals Canada Corp., pour la fourniture et la livraison de sel de déglaçage; et 66 775 $ à Carrières Uni-Jac, pour l'approvisionnement et la livraison d'abrasif AB-10.

Vie communautaire – Une reconnaissance et un soutien ont été accordés par le conseil municipal au Club de lecture de Sainte-Anne-des-Lacs, incluant la mise à disposition d'un local au sein de la bibliothèque municipale pour la tenue de ses réunions.

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Piedmont !

Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 novembre 2026

Bernard Bouclin, maire, souligne que l'élection date déjà d'une année, que beaucoup de travail a été effectué, mais qu'il reste beaucoup à faire.

À ce sujet, le ministère des Transports et de la mobilité durable, ayant été rencontré à de nombreuses reprises depuis près d'une décennie, ne bouge malheureusement pas beaucoup dans les dossiers qui occupent le territoire de Piedmont. On remarque toutefois que l'asphalte a été réparé sur le chemin de la Gare.

Le ministère a par ailleurs annoncé, sans surprise, que la route 117 est en fin de vie à Piedmont. Des suites de cette annonce, les fonctionnaires auraient encore rejeté la demande de diminuer la limite de vitesse, spécifiant que l'administration municipale pourra émettre des demandes pour changer l'environnement de la route dans le processus qui conduira à sa réfection, qui prendrait environ sept ans.

Les Municipalités de Piedmont, Prévost et Saint-Sauveur évaluent ensemble la possibilité de coopérer dans le dossier de l'épuration des eaux usées. On espère y trouver quelques mesures d'économies, mais surtout un partage des ressources humaines et une gestion davantage intégrée afin d'améliorer les procédés.

La fête de l'Halloween a été une grande réussite, encore une fois, au parc Gilbert-Aubin. Le maire et le conseil ont tenu à remercier tous les bénévoles, sans qui la tenue d'une telle activité n'aurait pas été possible.

Bourses de soutien à l'excellence sportive

Encore cette année, la Municipalité a distribué des bourses à six jeunes espoirs sportifs Piedmontais et voici la liste des récipiendaires :

- **Philippe Savard, 19 ans, ski alpin** – Il fait partie de l'équipe du Québec pour la deuxième saison et souhaite participer aux championnats du monde juniors tout en poursuivant ses études collégiales.
- **Alexandre Cormier, ski de fond, 21 ans** – Il vise le Championnat du monde en Estonie.
- **Alix Soulières, 15 ans, Tennis** – A compétitionné en France et veut se qualifier aux championnats du Québec et du Canada.
- **Sophie Calvin, ski de fond, 13 ans** – Elle fait partie du programme de la relève et progresse année après année, tout en conciliant le sport et les études.
- **Elsa Feliciello, 20 ans, ski alpin** – Il est membre de l'équipe du Québec, meilleure de sa discipline et participante aux Jeux olympiques jeunesse et au Championnat du monde junior.
- **Jérémy Sauvageau, ski acrobatique** – Il est parmi les meilleurs au pays et vise l'équipe nationale.

Budget 2026

Le Conseil annonce que le budget est bien respecté cette année. Toutefois, le montant des taxes en retard est élevé, soit de 1 099 000 $ environ. En comparaison, il n'était que de 620 000 $ à pareille date l'année dernière. On invite donc les citoyens à payer leurs taxes afin d'éviter les frais d'intérêt.

Analyse des eaux parasitaires

Le Conseil a annoncé il y a un moment qu'une étude serait faite afin de découvrir les sources d'eaux parasitaires qui s'infiltrent dans le réseau d'égout. Considérant que les étangs de rétention arrivent bientôt à leur saturation en termes de capacité, il est important que l'eau qui n'a pas besoin de traitement ne s'y rende pas.

Cette étude a été faite et les résultats sont très encourageants. 50 % des eaux parasitaires proviennent de seulement six sources qui ont été identifiées et les coûts liés à la correction de cette problématique sont très faibles, de l'ordre de 250 000 $. À ce titre, le maire a expliqué que les Piedmontais sont particulièrement chanceux et que cela va permettre de diminuer la quote-part de Piedmont vis-à-vis de l'utilisation des étangs de rétention.

Régie des eaux usées

En 2027, l'entente pour le partage des installations avec la ville de Saint-Sauveur sera encore renouvelée pour une année, dans l'attente d'une nouvelle entente à plus long terme et qui fait toujours l'objet de négociations. D'ailleurs, des discussions ont lieu avec la ville de Prévost afin d'évaluer la possibilité de mutualiser les installations de traitement des eaux usées. À cet effet, un comité a été créé afin d'évaluer tous les aspects liés à une entente intermunicipale.

Bris d'aqueduc sur la 117 – Le 6 août dernier, un bris d'aqueduc est survenu sur la route 117, engendrant des frais de plus de 34 000 $. Le budget annuel ne permettant pas d'effectuer ces travaux d'urgence, la somme a été prélevée à même l'excédent cumulé.

Fonds de roulement – Un avis de motion a été donné afin d'augmenter le fonds de roulement, qui ne l'a pas été depuis quatre ans. Il passerait donc de 650 000 $ à 2,4 millions de dollars si le règlement est adopté, soit le maximum permis par la Loi. Ce geste permettra de financer plus facilement certains projets, comme l'achat de machinerie ou des travaux routiers.

Portes ouvertes sur l'urbanisme – Le Conseil remercie les participants à la soirée portes ouvertes, ainsi que ceux qui ont répondu au sondage, apportant un éclairage précieux sur les enjeux liés à l'aménagement du territoire. Un rapport sera publié afin d'informer la population des orientations qui émanent de cet exercice. Le but était de bonifier la réglementation et les amendements à y apporter et de réfléchir à propos de l'avenir de Piedmont. Les nouveaux règlements et les amendements seront présentés à partir de l'hiver 2027.

Prix et nominations pour Piedmont – Mme Mélissa Paquette, coordonnatrice aux loisirs, a reçu le prix implication au gala postcamp 2026.

La campagne *À Piedmont, on se calme le pompon* figure parmi les finalistes au gala des prix leaders en mobilité durable. Elle est également en nomination pour le prix coup de cœur du public.

Sentier du mont Pinacle – Le sentier du mont Pinacle a reçu une cure de rajeunissement, la croix ayant été redressée, et des bancs et des tables de pique-nique ayant été installés afin de profiter du panorama.

Chantier du chemin de la Montagne – Les travaux accusent certains retards et le pavage est débuté. Vu les températures froides à venir, la deuxième couche de pavage devra attendre au printemps.

Guignolée – La guignolée au bénéfice du Garde-manger des Pays-d'en-Haut est commencée à Piedmont. Les citoyens sont invités à déposer des dons à l'Hôtel de Ville.

De plus, le 12 décembre, de 9h00 am à 12h00 pm, une opération de porte-à-porte aura lieu et toutes les personnes intéressées à agir comme bénévoles sont invitées à s'inscrire avant le 10 décembre, soit par courriel à *info@piedmont.ca* ou au 450-227-1888, poste 221.

Noël à Piedmont – Le Père Noël et ses lutins seront de retour aux glissades sur tube du mont Avila. Les enfants de 12 ans et moins pourront glisser et profiter des jeux, des mascottes et du bar à chocolat chaud gratuitement entre 10 h et 14 h. Pour les grands, le coût de l'activité est réduit de moitié, soit de 28,50 $. Les billets seront en vente à l'Hôtel de Ville à partir du 1er décembre et une preuve de résidence est exigée.

Budget 2027

Le maire a tenu à informer la population des décisions qui devront être prises afin d'assurer l'avenir financier de la Municipalité. Le 14 décembre prochain, le budget et le plan triennal des immobilisations (PTI) seront déposés.

C'est dans cette foulée que des réflexions s'imposent et qu'une rencontre citoyenne est organisée en date du 26 novembre prochain.

En entretien avec le *Journal,* le maire a spécifié que toute hausse de taxes allait faire l'objet d'une évaluation consciencieuse et respectueuse de la population. Il est toutefois, selon lui nécessaire de remettre les finances en ordre afin d'entretenir nos infrastructures et de nous épargner des factures salées en évitant d'agir en urgence plutôt qu'en prévention.

Il précise que beaucoup de travail a été fait par l'administration afin d'identifier les besoins à venir et que ce travail deviendra extrêmement précieux pour nous assurer d'investir intelligemment dans notre territoire.

Il souligne également que les revenus de croissance sont en diminution, et que cela traduit un choix des citoyens de ne pas développer le territoire à tout vent. De plus, la Municipalité perd environ 200 000 $ de revenus par année, puisqu'elle doit retirer les charges d'épuration des eaux de plusieurs terrains non bâtis qui ont été touchés par le moratoire.

Finalement, il indique qu'en 2021, les taxes n'ont pas été augmentées malgré la hausse importante de l'IPC. En 2025, plusieurs citoyens ont même vu leur compte de taxes baisser. Selon lui, il est impératif d'agir de manière responsable afin de conserver une municipalité en bonne santé financière.